

RAPPORT ANNUEL LIFE 2024



Rassembler les petits pêcheurs européens pour garantir une pêche équitable, des mers saines et des communautés de pêcheurs dynamiques



INTRODUCTION

À Bruxelles, l'année 2024 a été marquée par un jeu de chaises musicales où « les nouveaux remplacent les anciens », avec le renouvellement des législatures au Parlement européen en milieu d'année et l'entrée en fonction d'un nouveau collège de commissaires à la fin de l'année. Dans ce dernier cas, nous avons assisté à la séparation des pêches et des océans de la politique environnementale, avec une restructuration du cadre décisionnel conférant au président de la Commission européenne des pouvoirs accrus sur le collège.

Ce changement de garde est survenu à un moment où de nombreuses questions restaient en suspens, le commissaire sortant ayant lancé une évaluation de la politique commune de la pêche (PCP), promis de publier un vademecum sur l'article 17, et travaillé sur divers nouveaux dossiers, notamment : la décarbonisation (dans le cadre du partenariat pour la transition énergétique), la création d'une profession attrayante pour les pêcheurs de demain, et l'élaboration d'un plan d'action pour la protection et la restauration des écosystèmes marins en vue d'une pêche durable et résiliente.

En janvier 2024, le règlement modifié sur le contrôle de la pêche (règlement (UE) 2023/2842) est entré en vigueur, ce qui signifie que le temps presse désormais pour que la pêche artisanale se conforme aux exigences en matière de déclaration numérique/électronique des captures et de surveillance électronique des navires d'ici janvier 2028. Bien que de nombreux progrès aient été réalisés pour développer des technologies adaptées à la pêche artisanale, il subsiste un écart considérable entre les attentes administratives et l'acceptation par les pêcheurs. LIFE a un rôle important à jouer et s'efforcera de combler ce fossé dans la période à venir.

La décarbonisation de la flotte de pêche par le biais d'un processus de « transition énergétique » est devenue un thème politique clé en 2024. LIFE a publié une prise de position sur la transition énergétique et la décarbonisation, et s'est associé à Client Earth dans le cadre de la campagne « Decarbonise Now ».

Afin de maintenir la pêche artisanale au cœur des priorités politiques et législatives, LIFE a lancé, en collaboration avec Blue Ventures et Patagonia, la campagne « Make Fishing Fair », avant de publier son « Manifeste pour la Xe législature ». Ces deux initiatives constituent le socle sur lequel LIFE élaborera son programme en faveur de la pêche artisanale au cours de la prochaine période.

2024 a également été une année importante pour créer des synergies et

développer des alliances stratégiques avec nos partenaires. LIFE s'est associé à plusieurs campagnes menées par des ONG, notamment en rejoignant le groupe de travail sur la pêche et l'aquaculture de la « Coalition européenne pour une politique alimentaire ».

2024 a également été une année charnière pour les Pêcheurs à Faible Impact d'Europe (LIFE), l'organisation ayant renforcé son engagement en faveur de l'équité, de la durabilité et de la justice pour la pêche artisanale européenne (SSF). Dans un contexte de crises environnementales, de défis économiques et de changements institutionnels au niveau de l'UE, LIFE est restée déterminée à faire progresser les droits et la voix des communautés côtières.

Une nouvelle orientation pour LIFE : la participation à des projets de l'UE

L'année 2024 a marqué un tournant pour LIFE, dans la mesure où nous avons commencé à participer à des projets financés par l'Union européenne. Ces nouveaux projets sont considérés comme un moyen de « jouer dans la cour des grands » en associant notre travail de plaidoyer au niveau européen aux connaissances et à l'expérience acquises sur le terrain, tout en développant des solutions pour nos petits pêcheurs en difficulté. Ces nouveaux projets comprennent l'étude du potentiel des espèces envahissantes en mer Baltique (projet Round Goby) ; l'expérimentation de solutions potentielles pour la décarbonisation de la flotte de la pêche artisanale (projet SeaGlow) ; et la participation au développement de solutions numériques pour la commercialisation du poisson et la gestion des pêches (projet Fish-X).

Ce dernier projet pourrait avoir une incidence importante sur la mise en œuvre du règlement de contrôle et sur l'obligation faite aux États membres de suivre les navires de moins de 12 mètres de longueur hors tout, de recevoir de leur part des données de position à intervalles réguliers et suffisamment courts, ainsi que sur l'obligation pour les navires de transmettre et d'enregistrer électroniquement les données de capture.

1. Façonner l'avenir : la vision de LIFE pour la pêche artisanale dans le cadre du nouveau mandat de l'UE

Au début de l'année, en mars, le commissaire Sinkevičius a annoncé une évaluation de la politique commune de la pêche (PCP). Cette annonce a coïncidé avec le [lancement de deux processus importants pour la pêche artisanale](#), à savoir l'élaboration d'indicateurs sociaux pour la pêche pouvant servir à l'attribution des possibilités de pêche selon les critères de l'article 17, et la mise au point de lignes directrices à l'intention des États membres concernant la mise en œuvre de l'article 17, par la publication d'un « vademecum » sur le sujet.

En prévision de la nouvelle législature et du nouveau collège des commissaires, en partenariat avec Blue Ventures et Patagonia, LIFE a lancé la [campagne « Make Fishing Fair »](#). Ce projet s'appuie sur [le travail de plaidoyer mené précédemment](#) par LIFE auprès du Parlement européen, qui remonte au début de la législature précédente en

décembre 2019. Dans une [lettre ouverte adressée au commissaire Sinkevicius](#), la campagne « Make Fishing Fair » a appelé la Commission européenne et les institutions à « remédier aux inégalités générées par les politiques européennes de la pêche grâce à une transition juste qui mette fin aux subventions néfastes et garantisse aux pêcheurs artisanaux à faible impact un accès équitable au soutien financier et aux possibilités de pêche en Europe ». La lettre a été signée par 35 associations de pêcheurs et approuvée par 15 ONG.

Tout au long de l'année, LIFE a collaboré avec Seas at Risk et une multitude de partenaires pour élaborer une vision d'avenir pour la pêche européenne dans le cadre du projet « Rethinking Fisheries », qui a abouti à la publication du rapport « [Fisheries for a New Era](#) », contenant 10 études de cas présentant des exemples de modèles économiques innovants développés par des pêcheurs artisanaux de toute l'Europe.

LIFE a rejoint la [Coalition européenne pour la politique alimentaire](#), œuvrant collectivement à la promotion de la souveraineté alimentaire, de la justice environnementale et de la gouvernance participative.

[Le Manifeste](#) de LIFE [pour la 10e législature de l'UE](#), lancé pour coïncider avec le début des travaux de la nouvelle législature en septembre 2024, a été au cœur de notre action de plaidoyer en 2024 et au-delà. Destiné aux députés européens et aux institutions de l'UE, ce document exposait la vision de LIFE pour une pêche équitable pour les pêcheurs, les générations futures et la nature. Il prônait une approche politique et de gestion différenciée pour la petite et la grande pêche, appelant à ce que la pêche artisanale soit reconnue, protégée et considérée comme une priorité dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe et des Objectifs de développement durable. Le Manifeste réaffirmait que la pêche est une ressource publique, indissociable de la souveraineté alimentaire et du patrimoine culturel. LIFE plaide donc en faveur de politiques garantissant un accès équitable aux ressources, aux marchés et aux infrastructures pour la pêche artisanale, tout en encourageant l'application de l'article 17 de la PCP afin de récompenser les pêcheries à faible impact et à forte valeur sociale. Nos campagnes visent à rééquilibrer les rapports de force, à mettre fin aux subventions néfastes et à orienter les fonds publics vers les biens publics.

L'un des moments forts de l'année a été l'engagement et la participation de LIFE à la « Semaine [des](#) océans » qui s'est tenue à Bruxelles du 30 septembre au 4 octobre, où nous nous sommes associés à Patagonia, Blue Ventures, Oceana, Seas at Risk et Client Earth pour faire de la pêche artisanale à faible impact un pilier essentiel du programme de la Semaine des océans. LIFE et plusieurs de ses membres ont pris part à des tables rondes, des présentations et des échanges avec des responsables et des représentants politiques tout au long de

la semaine. La Semaine des océans a également été l'occasion idéale de promouvoir le Manifeste de LIFE via une campagne sur les réseaux sociaux diffusée sur tous les canaux de LIFE, avec des visuels et des légendes sur mesure. En particulier, un événement ouvert au public intitulé « Repenser la pêche ! Pour des mers et des communautés prospères » a été organisé sous une tente sur l'Esplanade Solidarność, devant le Parlement européen, rassemblant une foule nombreuse et diversifiée de

parties prenantes et a affiché complet. Des membres de LIFE ont pris la parole en tant qu'intervenants, dans le but de souligner l'importance de donner aux petits pêcheurs les moyens de redéfinir l'approche européenne en matière de gestion de la pêche. L'événement s'est accompagné d'une exposition photographique ouverte au public, présentant des portraits de membres de LIFE accompagnés de



Le lieu et l'exposition de photos sur l'Esplanade Solidarnosc, à Bruxelles, en octobre 2024

Tout au long de l'année, LIFE a organisé des réunions avec des députés européens de tous horizons politiques et a participé à des auditions et à des ateliers. Elle a renforcé ses appels en faveur d'une planification spatiale marine inclusive, de régimes de cogestion pour les zones côtières et d'un soutien accru aux organisations de producteurs de la pêche artisanale et aux chaînes d'approvisionnement alimentaires courtes. Ces actions reflétaient l'appel lancé par LIFE – à travers sa contribution à la PCP 2025 – en faveur d'une allocation réservée de possibilités de pêche à la pêche artisanale et de modifications des articles 5 et 17 afin d'ancrer juridiquement un accès équitable et un traitement préférentiel dans la zone des 12 milles marins.

La présence constante de LIFE aux sessions du comité PECH, aux dialogues avec les parties prenantes et aux événements et forums liés à la Commission européenne a contribué à garantir que les priorités de la pêche artisanale soient

prises en compte dans les discussions sur la gouvernance des océans à l'échelle de l'UE.

LIFE a également appelé à :

- une mise en œuvre et une application plus strictes des lois existantes (notamment la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin», la PCP et la loi sur la restauration de la nature);
- une amélioration des avis scientifiques, avec l'établissement du BMSY comme point de référence standard pour la gestion des stocks ;
- une planification spatiale marine et une gestion intégrée des zones côtières inclusives et cohérentes, donnant une véritable voix à la pêche artisanale ; et
- un abandon du discours actuel sur l'« économie bleue », qui risque de causer des dommages cumulatifs aux écosystèmes, au profit d'une approche du « beignet bleu » respectant les limites écologiques tout en préservant les fondements sociaux.

Faire avancer la transition verte

La transition écologique est restée une priorité pour LIFE en 2024.

LIFE a fait progresser l'innovation spécifiquement adaptée aux besoins de la pêche artisanale grâce à des projets tels que [Seaglow](#) et [Fish-X](#). Ces initiatives ont testé des solutions comprenant des technologies de propulsion vertes et des outils numériques de traçabilité et de surveillance, dans le double objectif de réduire l'empreinte carbone déjà relativement faible du secteur et de renforcer sa résilience socio-économique.



Le personnel de LIFE lors de la réunion de lancement du projet Seaglow, au Danemark, en juin 2024

À la fin de l'année, la secrétaire exécutive de LIFE, Marta Cavallé, a été nommée par la Commission européenne coordinatrice du *groupe de travail sur la pêche côtière artisanale* dans le cadre [du Partenariat pour la transition énergétique](#). Cette plateforme offrira en 2025 un espace permettant d'intégrer les perspectives et les priorités des pêcheurs artisanaux dans le processus de transition plus large de l'UE.

Soutenir la loi sur la restauration de la nature

LIFE a fermement soutenu l'adoption de la *loi sur la restauration de la nature* et a plaidé en faveur de stratégies de protection marine fondées sur les principes de la cogestion inclusive. Nous avons souligné qu'une restauration efficace doit s'appuyer sur la participation active et les connaissances des petits pêcheurs, afin de garantir que les mesures de protection soient à la fois socialement justes et écologiquement rationnelles.



LIFE a participé à la Journée maritime européenne 2024, au Danemark, en mai 2024

EMFAF et CMO

Dans le cadre de l'EMFAF et de l'OCM, LIFE a réitéré son appel de longue date en faveur d'un traitement différencié de la pêche artisanale, d'un accès équitable

au soutien financier et de procédures simplifiées pour obtenir des fonds de l'EMFAF. En outre, LIFE

a plaidé en faveur de modifications des articles 6 et 22 de l'OCM afin de faciliter la création et la reconnaissance d'organisations de producteurs dédiées à la pêche artisanale — une étape essentielle pour renforcer la représentation et la résilience du secteur.

Principales activités au niveau de Bruxelles :

- Travaux sur le [règlement de l'UE relatif au contrôle de la pêche](#)
- Collaboration avec la DG Mare sur les indicateurs sociaux dans le secteur de la pêche et un vademecum sur l'article 17
- Participation avec Seas at Risk à l'élaboration d'une nouvelle vision pour la pêche européenne dans le cadre du projet « Rethinking Fisheries » et à la publication du rapport « Fisheries for a New Era ».
- Lancement de la campagne « Make Fishing Fair » avec Blue Ventures et Patagonia
- Lancement [du Manifeste LIFE](#) et présentation de celui-ci aux institutions européennes et aux députés européens
- Participation à la Semaine des océans à Bruxelles
- Organisation de réunions avec des décideurs politiques de l'UE et des représentants de groupes politiques
- Adhésion à la Coalition européenne pour la politique alimentaire
- Adhésion au Partenariat pour la transition énergétique (ETP), au sein duquel Marta Cavallé a été nommée « coordinatrice » du groupe de travail sur la pêche artisanale. Le groupe de travail sur la pêche artisanale fait partie du groupe de soutien de l'ETP, composé de 10 coordinateurs. L'une des principales missions du groupe de soutien consiste à conseiller la Commission européenne sur une feuille de route pour la transition énergétique, qui doit être remise d'ici 2026.
- En mai, a participé aux Journées maritimes européennes au Danemark, en tant qu'intervenante pour le European Blue Forum

Événements internationaux

LIFE a participé au sommet de la FAO sur la pêche artisanale organisé par la CGPM pour évaluer le Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire (RPOA SSF), en présence de nombreux membres méditerranéens venus évaluer les progrès de cet instrument essentiel pour la pêche artisanale dans la

région. LIFE a plaidé en faveur de zones de pêche réservées et d'une gouvernance fondée sur la cogestion.

2. ACTIVITÉS RÉGIONALES : LA VIE AU BORD DE L'EAU

ATLANTIQUE, MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

LIFE a réintégré le Conseil consultatif méditerranéen (MEDAC), renforçant ainsi son engagement à faire en sorte que la voix des pêcheurs artisanaux influence les politiques régionales.

En Galice, LIFE a soutenu Mulleres Salgadas et les ramasseuses traditionnelles de coquillages dans leurs luttes pour obtenir une reconnaissance juridique et institutionnelle. Cela comprenait notamment la promotion d'une représentation équitable, de meilleures conditions de travail et de politiques inclusives en matière de genre. Mulleres Salgadas est devenue membre à part entière de LIFE en avril 2024. Cette association représente 1 695 pêcheuses, dont 1 296 sont des ramasseuses de coquillages (à pied).

Lors du IIIe Congrès international de la pêche artisanale en Espagne, LIFE a souligné la valeur bioculturelle et socio-économique de la pêche artisanale et son adéquation avec des systèmes alimentaires régénératifs et équitables.

En France, LIFE s'est jointe aux appels visant à exclure la pêche industrielle à la senne coulissante sur les pêcheries de maigre dans un rayon de 6 milles marins, soulignant les risques de déplacement et de dégradation écologique que cela fait peser sur la pêche artisanale locale.

MER BALTIQUE ET MER DU NORD

Le principal problème pour les membres de LIFE et les pêcheurs de toute la région de la Baltique est le manque de poissons et l'accès limité aux stocks halieutiques. La situation s'est aggravée en 2024. Bien que le Conseil de l'UE ait, pour l'essentiel, fixé les limites de pêche conformément aux avis scientifiques au cours de la dernière décennie, on a constaté un déclin significatif de presque tous les stocks. Il existe quelques exceptions, notamment le hareng dans le golfe de Riga.

Tout au long de l'année, LIFE a continué à travailler sur la meilleure façon d'appliquer les connaissances scientifiques pour une gestion efficace de la pêche. Dès janvier, lors des groupes de travail MIAC et MIACO, au cours desquels le CIEM rencontre les représentants des conseils consultatifs, nous avons soulevé les problèmes que l'interprétation actuelle du système de gestion du rendement maximal durable par espèce entraîne

une réduction de la biomasse des stocks de poissons, en particulier pour les stocks de prédateurs, et en quoi cela ne sert pas les intérêts du segment de la pêche artisanale ni le réseau trophique dans l'environnement marin au sens large.

LIFE a participé à plusieurs processus du CIEM, notamment au groupe de rédaction des avis sur les stocks halieutiques de la Baltique et aux groupes de travail sur les interactions entre espèces, les analyses de flotte et la gestion des pêcheries mixtes.

LIFE a continué à réclamer une participation plus équitable et plus inclusive de la pêche artisanale au sein des conseils consultatifs. Au sein du Conseil consultatif de la Baltique, de nouvelles règles de procédure ont été adoptées à cette fin.

Au cours de la dernière période, nous avons également adopté plusieurs positions au sein du Conseil consultatif, notamment des propositions visant à réformer le plan de gestion de la mer Baltique, l'utilisation d'indicateurs sociaux dans l'attribution des possibilités de pêche, les critères utilisés pour définir la pêche artisanale, et nous avons également contribué aux recommandations issues de la consultation de la Commission sur la PCP.



Isabella Lövin, députée européenne, et Bengt Larsson, membre du conseil d'administration de LIFE, lors de l'événement sur la fermeture de la pêche au cabillaud de la Baltique organisé par LIFE, à Bruxelles, en juin 2024

Pour marquer le cinquième anniversaire de la fermeture de la pêche au cabillaud de la Baltique, LIFE a organisé un événement à Bruxelles mettant en lumière les défaillances systémiques dans la gestion des stocks et le besoin urgent d'une réforme structurelle. LIFE a fait valoir que les relations prédateurs-proies, le fonctionnement des écosystèmes et les connaissances des pêcheurs doivent guider les avis scientifiques et la fixation des quotas.

[Le projet Round Goby](#), co-dirigé par LIFE, a illustré comment l'innovation menée par la pêche artisanale peut soutenir la durabilité et créer de nouvelles opportunités économiques. Des partenaires de Suède, de Pologne, de Lettonie et du Danemark ont testé des engins de pêche sélectifs et des stratégies pour gérer les espèces envahissantes.

LIFE a soutenu l'interdiction suédoise de la pêche au chalut dans les eaux de la Baltique centrale où vit le hareng, a appelé à une traçabilité totale et a critiqué la réduction de la domination de l'industrie de la pêche sur l'accès aux poissons destinés à la consommation humaine. Lors des réunions du BSAC, du MIAC et du CIEM, LIFE a souligné la nécessité de meilleurs plans de gestion (MAP) et d'une réorientation de la mise en œuvre de la PCP.

Les négociations sur les TAC et les quotas, qui se sont achevées en octobre 2024, ont été au cœur de nos travaux au cours du second semestre. En juillet, nous avons élaboré et publié une [position](#) interne [de LIFE sur les possibilités de pêche](#), fondée sur l'avis récemment publié par le CIEM, qui a également servi de base à [nos recommandations au Conseil consultatif de la mer Baltique](#). LIFE a insisté sur la nécessité de faire de la croissance de la biomasse la priorité politique des gestionnaires. Le cabillaud, le saumon, le hareng et le sprat – stocks commerciaux et écologiques clés de la Baltique – sont tous en mauvais état et ont atteint ou frôlent des niveaux de biomasse historiquement bas.

Une position consensuelle a été élaborée avec les organisations de pêche à la ligne afin de soutenir des réductions significatives du quota de hareng de Botnie, dans le but d'augmenter la disponibilité de proies pour le saumon tout en permettant à une plus grande proportion du stock de vieillir.

Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la gestion des stocks de hareng de la Baltique, LIFE a participé à un dialogue avec les chercheurs responsables des nouveaux modèles scientifiques sous-tendant les stocks de hareng de la Baltique centrale et de la mer de Botnie.

Principales activités au niveau régional

- Position sur [la mission confiée par le gouvernement suédois de mener](#)

[un projet scientifique sur les stocks pélagiques de la mer Baltique](#)

- [Appel à une révision immédiate de la proposition de la CE et à une réinitialisation des limites de pêche conformément à un MSY plus prudent](#)
- Position sur la [mer Baltique : total admissible des captures pour 2025](#)
- [Analyse et propositions connexes pour faire face à l'urgence en mer Baltique](#)

- A suivi les défaillances de la PCP dans la mer Baltique, notamment la fermeture de la pêche au cabillaud et le déclin de l'écosystème
- [A animé des ateliers et des débats pour marquer le 5e anniversaire de la crise de la morue de la Baltique](#)
- [Appel à une refonte de la gestion actuelle de la pêche](#)
- Répondu à la consultation de la CE sur le plan d'action pour la mer Baltique
- Élaboration de propositions visant à réformer la gestion de la pêche à la lumière des lacunes entre science et politique
- Réintégration du Conseil consultatif pour la Méditerranée (MEDAC) afin de renforcer la représentation de la pêche artisanale dans la politique régionale
- Réponse à la [consultation publique sur la proposition de la Commission européenne visant à modifier le plan pluriannuel \(MAP\) pour la mer Baltique.](#)
- [Appel à l'adoption de réglementations plus strictes pour prévenir les déversements de granulés](#)
- [Contribution au Sommet sur la pêche artisanale \(SSF\) à Rome et à l'examen à mi-parcours du RPOA-SSF](#), en plaidant en faveur de zones de pêche réservées et d'une gouvernance fondée sur la cogestion
- Soutien apporté à Mulleres Salgadas et aux cueilleurs traditionnels de coquillages en Galice, en faveur de leur reconnaissance juridique et institutionnelle, de meilleures conditions de travail et de politiques inclusives en matière de genre
- Mise en avant de la valeur bioculturelle et socio-économique de la pêche artisanale lors du IIIe Congrès international de la pêche artisanale en Espagne
- Poursuite des efforts visant à autonomiser ses membres par le renforcement des capacités et la coordination régionale, en encourageant la création d'organisations de producteurs de la pêche artisanale et en facilitant l'accès aux marchés alimentaires locaux et équitables.

4. PROCESSUS INTERNES

L'Assemblée générale de décembre 2024 a approuvé les mises à jour de la gouvernance, réaffirmé l'orientation stratégique de LIFE et élu un nouveau membre du conseil d'administration pour la région Atlantique afin de pourvoir un siège vacant.

Après le départ d'Annya Crane du poste de chargée de communication, nous avons accueilli en avril Claudia Orlandini au sein de l'équipe, en tant que nouvelle responsable senior de la communication et de la sensibilisation. LIFE était ravie de la retrouver au sein de l'équipe, désormais à temps plein.

[L'Association européenne des pêcheurs de la mer Noire](#) a rejoint LIFE, qui compte 103 membres (pêche commerciale côtière et en eaux intérieures) et 46 bateaux provenant de Roumanie et de Bulgarie.

LIFE a renforcé ses alliances avec de nouveaux partenaires clés, notamment Patagonia, et a diversifié ses sources de financement en devenant membre de consortiums pour des projets financés par l'UE, notamment Fish X, Seaglow et Round Goby.

Principaux résultats :

- Renforcement des capacités internes et de la gouvernance de LIFE
- Diversification des sources de financement, grâce à des financements d'entreprises et à des projets financés par l'UE
- Approfondissement de la coopération avec les ONG et les plateformes partenaires à travers l'Europe
- Augmentation du nombre de membres de LIFE

5. PERSPECTIVES

L'année 2025 offre des opportunités cruciales. L'évaluation de la PCP, la nomination d'un nouveau commissaire chargé de la pêche et l'entrée en fonction d'un nouveau Parlement ouvrent une fenêtre d'opportunité pour LIFE afin de plaider en faveur d'un changement législatif conforme à son Manifeste.

Les principales actions de plaidoyer porteront sur la mise en œuvre effective de l'article 17, l'amélioration des avis scientifiques, la suppression des subventions néfastes et l'intégration de la pêche artisanale dans des systèmes alimentaires locaux, équitables et durables, en opposition aux secteurs émergents de

l'économie bleue. LIFE plaidera également en faveur de modifications de la PCP afin de garantir un accès préférentiel à la zone des 12 milles et des quotas réservés à la pêche artisanale.

L'année à venir verra également l'élaboration du plan stratégique 2025-2029 de LIFE, qui consolidera le rôle de LIFE en tant que moteur d'une pêche équitable, résiliente et à faible impact à travers l'Europe. Notre ambition reste de faire en sorte que la pêche artisanale

soit reconnue comme une solution centrale aux défis auxquels sont confrontés les mers, les communautés et les systèmes alimentaires européens.

Avec un engagement sans faille, LIFE restera à l'avant-garde du mouvement visant à restructurer les pêcheries inéquitables d'Europe et à garantir un avenir durable pour le secteur, nos mers et les communautés côtières.

6. Comptes LIFE – Bilan 2024

| Details | Income | Expenditure | Budget 2025 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Income | | | |
| Bank account carry forward | €59,269.43 | | €216,743.96 |
| Velux Grant | €170,000.62 | | €170,000.00 |
| Patagonia | €13,631.41 | | €28,615.03 |
| Round Goby | €28,111.67 | | €135,852.72 |
| Fish-X | €16,496.36 | | €2,878.64 |
| SeaGlow | €141,652.21 | | €0.00 |
| Greenpeace (15.000 GBP) | €17,813.67 | | €0.00 |
| Fonds Meyer Louis Dreyfus | €50,000.00 | | €0.00 |
| Only One (Make Fishing Fair) | | | €48,533.22 |
| Membership Fees | €2,113.52 | | €3,100.00 |
| Sub total | €499,088.89 | | €605,723.57 |
| | | | |
| Expenditure | | | |
| Salaries | | €214,402.46 | €357,138.15 |
| Salaries Brussels Office | | €95,334.11 | €166,891.36 |
| Salaries Spanish Office | | €58,086.79 | €67,876.99 |
| Salaries Swedish Office | | €60,981.56 | €122,369.80 |
| Overheads and running costs | | €30,416.02 | €42,880.04 |
| Brussels Office and General running Costs | | €22,683.93 | €30,724.04 |
| Spanish Office Costs | | €5,124.30 | €5,530.00 |
| Swedish Office Costs | | €2,607.79 | €6,626.00 |
| Project Activities | | €37,526.45 | €167,575.06 |
| Round Goby Activities | | | €20,000.00 |
| SeaGlow Activities | | €5,375.86 | €12,624.14 |
| Interpreters | | €5,374.50 | €12,000.00 |
| Rethinking fisheries comms materials | | | €2,000.00 |
| Senior Adviser Fees and financial support PGS | | | €23,218.03 |
| AC Fees | | €1,600.00 | €1,300.00 |

| | | | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Event in June (Baltic Sea) in Brussels | | €11,402.75 | |
| PGS workshops and travel | | | €6,500.00 |
| UNOC-3 | | | €12,800.00 |
| BoD + Senior Adviser travel | | €3,178.09 | €33,552.07 |
| Travel and subsistence Brussels and Baltic staff | | €10,595.25 | €43,580.82 |
| Totals | €499,088.89 | €282,344.93 | €567,593.25 |
| | | | |
| Carry forward to 2025 | €216.743,96 | | |